

Vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche

Protégez-vous ainsi que votre enfant. En vous faisant vacciner à temps, vous et votre enfant pouvez vous protéger durant votre vie d'un grand nombre de maladies. Dans les 50 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure sanitaire.

Que sont le tétanos, la diphtérie et la coqueluche?

- Ces trois maladies peuvent être prévenues par un vaccin.

Le tétanos (ou trismus) est causé par une bactérie que l'on trouve le plus souvent dans la terre.

Lorsque le germe s'introduit dans la peau par une plaie profonde ou superficielle, il produit une toxine qui entraîne des contractions musculaires douloureuses dans tout le corps. Cette maladie est très grave parce qu'elle affecte les muscles contrôlant la respiration. Deux personnes sur 10 atteintes de tétanos peuvent en mourir.

La diphtérie est une infection bactérienne grave du nez et de la gorge.

La bactérie de la maladie se propage lorsque la personne infectée tousse ou éternue. Près d'une personne sur 10 atteintes de diphtérie peut en mourir. Il peut également se transmettre par contact direct avec la peau de la personne infectée. La maladie entraîne des problèmes respiratoires graves. Elle peut également causer un arrêt cardiaque et la paralysie.

La coqueluche est une infection bactérienne grave des poumons et de la gorge.

Près d'un nourrisson sur 200 qui contracte la coqueluche peut en mourir. La coqueluche peut entraîner une pneumonie, des convulsions, des lésions cérébrales ou la mort. Ces complications se produisent le plus souvent chez les nourrissons. Le bacille de la maladie se propage rapidement lorsque la personne infectée tousse ou éternue ou encore par contact rapproché (face à face). La coqueluche cause des quintes de toux graves qui se terminent souvent par une longue inspiration sifflante rappelant le chant du coq (d'où le nom de la maladie). Cette toux, qui peut durer des mois, se produit le plus souvent durant la nuit.

Comment prévenir le tétanos, la diphtérie et la coqueluche?

- Faites-vous vacciner.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. se laver les mains).

Qui peut se faire vacciner gratuitement en Saskatchewan?

- Les élèves de la 8^e année à qui l'on administre un vaccin de rappel (sauf s'ils ont été vaccinés depuis l'âge de 11 ans).
- Tous les adultes peuvent être vaccinés au renouvellement de leur vaccin contre le tétanos et la diphtérie. Ce rappel doit se faire tous les 10 ans.
- Les mères et les principaux fournisseurs de soins de bébés peuvent être admissibles à la vaccination.
- REMARQUE : Chez les jeunes enfants, l'immunisation contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche est combinée à d'autres vaccins tels que ceux de la poliomyélite et du *Haemophilus influenzae* de type b. Ces vaccins sont administrés par une série d'injections.

Qui ne devrait pas se faire vacciner?

Une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, ne justifie pas d'éviter la vaccination.

- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne ayant eu des réactions pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection d'une dose antérieure du vaccin contre le tétanos, la diphtérie ou la coqueluche ou à un de ses composants.
- Toute personne à qui l'on a administré un vaccin de rappel pour ces maladies, dans les 5 dernières années.
- Toute personne ayant contracté le syndrome de Guillain-Barré (GBS) dans les 6 semaines précédant la vaccination contre le tétanos. Ce syndrome est une affection rare qui entraîne l'affaiblissement voire la paralysie des muscles.

Quelles sont les réactions possibles au vaccin?

Les vaccins sont des produits sûrs. En fait, il est bien plus dangereux d'avoir le tétanos, la diphtérie ou la coqueluche que de se faire vacciner.

Les réactions au vaccin les plus courantes peuvent comprendre :

- des douleurs, des rougeurs et une enflure au point d'injection.

- Certaines personnes peuvent ressentir de la fatigue, des maux de tête, une fièvre bénigne ou des étourdissements.
- Ces réactions sont légères et ne durent généralement qu'un jour ou deux.

De l'acétaminophène (Tylenol® et Tempra®) peut être administré contre la fièvre ou la douleur. Il ne faut PAS administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 20 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome de Reye.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 9-1-1 ou le numéro d'appel des secours locaux.** Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique, une infirmière praticienne ou à votre médecin.

Communiquez avec votre infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant au vaccin.
- vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé pour une maladie pouvant être liée à la vaccination.

Que contient le vaccin?

- BOOSTRIX® est un vaccin qui contient de l'anatoxine tétanique, de l'anatoxine diphtérique et trois antigènes acellulaires purifiés anticoquelucheux (hémagglutinine filamenteuse et pertactine). Il contient également des sels d'aluminium et une solution saline. Le bouchon et le piston de la seringue peuvent contenir une quantité infime de latex.
- ADACEL® est un vaccin qui contient de l'anatoxine tétanique, de l'anatoxine diphtérique, des antigènes acellulaires anticoquelucheux (anatoxine contient également du phosphate d'aluminium, du 2-phénoxyéthanol ainsi qu'une quantité infime de formaldéhyde et de glutaraldéhyde. Le bouchon de la fiole ne contient pas de latex. coquelucheuse, hémagglutinine filamenteuse, pertactine et fimbriae (Fim de types 2 et 3). Il

Consentement des mineurs matures (adolescents)

Il est recommandé que les parents/tuteurs et leurs enfants discutent du consentement à la vaccination. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, de mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Afin de garder un dossier complet, tous les vaccins administrés à une personne seront consignés par le personnel de la santé publique dans le registre provincial informatisé d'immunisation nommé Panorama. Panorama est le système électronique sécurisé utilisé en Saskatchewan afin d'enregistrer et de gérer les dossiers d'immunisation et de santé liée à la vaccination de tous les résidents de la province.

Votre dossier d'immunisation est également susceptible d'être consulté par des professionnels de la santé afin de fournir des services de santé publique, d'aider au diagnostic et au traitement, et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination. Vous trouverez plus d'information sur Panorama dans le feuillet d'information Protection de la confidentialité de votre dossier.

Pour en savoir plus, communiquez avec vos Services de santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne OU la ligne InfoSanté au 811.

Références : Guide canadien d'immunisation, édition Evergreen (2012); Monographies de produit (BOOSTRIX, 2013; ADACEL, 2012).